Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 2 (1899)
Heft: 79

Artikel: Feuilleton du Pays du dimanche : Par un nuit d'hiver
Autor: Lachèse, Marthe
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-248926

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Dimanche, 9 juillet 1899 | N° 79 | Deuxième année

POUR TOUT AVIS et communications S'adresser à la rédaction du **Pays du dimanche** à **Porrentruy** — TÉLÉPHONE

LE PAYS DU DIMANCHE

POUR TOUT AVIS et communications S'adresser à la rédaction du **Pays du dimanche** à **Porrentruy** — TÉLÉPHONE

LE PAYS 27me année | **Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS** | 27me année *LE PAYS*

Souvenirs militaires

DE

François Guélat de Porrentruy

1809-1811

(Suite)

L'ordinaire chez M. Stahl consistait en marée fraiche que l'on tirait du port de Travemunde à trois lieues, qui est l'embouchure de la mer Baltique : le port de Lubeck était plein de navires pourrissant dans la vase, par suite de la contination du blocus continental.

Lorsque j'étais dégoûté et qu'il me prenait envie de changer, j'allais voir mon frère dans la X Strasse pour partager son repas ; il était choyé et on le traitait bien.

Je quittai MM. Stahl pour venir loger chez un épicier de cette rue ; quelques jours après j'éprouvai une démangeaison qui nécessita un traitement particulier ; pour cela on me relégua dans une maisonnette au jardin où j'étais traité en officier, avec une prévenance telle qu'on m'avait servi une salade de laitue avec du sucre dessus, que je renvoyai.

Vers le milieu de Juin, nous quittâmes cette ville de délices, par l'affabilité de ses habitants ; un bataillon du 17e de ligne de la division Morand vint nous remplacer.

Le 37e avait conservé le même équipement que sous la République, veste et culotte en tricot, guètres en drap noir jusqu'au dessus du genou, c'était d'un bel effet à voir rangés sur front : les grenadiers portaient bonnet à poil d'ours.

On se dirigea sur Hambourg ; chaque soldat avait un plumet à trois couleurs variées que l'Empereur avait fait donner.

Avant notre entrée, j'ai vu des grenadiers tomber d'épuisement dans la poussière par une chaleur excessive.

Nous étions logés chez les bourgeois qui avaient un soin particulier de nous, de la bonne bière, du beurre frais, des petites raves à déjeûner. Tout le monde était content.

Pour faire tenir les ordres aux officiers supérieurs, on n'avait besoin de personne, je demandais l'adresse, et je m'y rendais directement, une simple remarque me faisait trouver la personne.

Dans une de mes courses, je rencontrai le polonais Breslauer alors maréchal des logis dans un corps de chasseurs nationaux. Nous étions, seuls pour maintenir l'ordre et la tranquillité dans cette ville populeuse ; il m'offrit de l'assister dans ses rondes nocturnes, à cet effet il m'avait prêté un uniforme.

Le blocus continental existait dans toute sa force d'action. Tous les mois à certain jour, on faisait des autos-da-fé de marchandises anglaises confisquées, pour des millions de francs de valeur.

Altona ville du Holstein, dépendant du Danemark est à une lieue sur la crête au nord de Hambourg ; nos hôtes nous engageaient à y aller dans nos promenades pour en rapporter un pain de sucre, nous offrant un rixdale (3 frs. 60 pour le voyage.

Je savais qu'un grenadier du 16e avait été fusillé pour une semblable contravention : cet exemple était assez puissant pour faire réfléchir, d'ailleurs l'appâs de gagner si facilement de l'argent ne m'aurait pas tenté.

Nous restâmes à Hambourg jusqu'à la mi-août, qu'on reçut l'ordre d'en sortir pour aller prendre possession du riche pays de Hollande érigé en royaume sous le sceptre de Louis Napoléon qui l'abandonnait spontanément, dans l'impossibilité de rendre son peuple heureux selon ses vues, car il était généralement aimé ; ce bon prince gémissait de la contrainte imposée par l'Empereur à ses fidèles sujets.

Les deux autres bataillons du 17e venant du Hanovre, devaient nous relever.

On ne peut entrer ni sortir de Hambourg que par l'Elbe. Le navire qui nous portait fut croisé au milieu du fleuve par les deux régiments ; au passage on se salua chacun de son côté par des symphonies mélodieuses, ce qui causa une surprise des plus agréables que l'on puisse s'imaginer.

Ayant repris la terre ferme, le lendemain dans la matinée nous entrions dans la ville de Brême, c'était un dimanche. Le 61e y était en garnison : on en passait en ce moment la revue d'inspection. Tout à coup. Brieffer François fils aîné du meûnier de la Rochette, de Porrentruy quitte son rang pour venir à moi m'embrasser ; je ne l'avais pas revu depuis le tirage de la conscription, nous renouvelâmes connaissance avec les amis.

On se remit en marche pendant la nuit ; il me semble encore entendre retentir à mes oreilles le solo de clarinette rendu par M. André chef de musique, que je répète en moi-même quelques fois pour souvenir.

De cette troisième ville hanséatique, nous touchons au territoire hollandais par Almeloo, jolie petite ville sur la Wecht, occupée à cette époque par le corps des pupilles de la garde, composé d'enfants trouvés, élevés dans les hospices. J'en ai connus de cette pépinière de héros qui sont parvenus.

Feuilleton du *Pays du Dimanche* 9

Par une nuit d'hiver

Mais Madeleine, elle, ne peut se souvenir : elle n'a pas su...

La voilà qui ferme cette porte tant de fois ouverte pour guetter en pleurant. La forêt se feuille, l'aubépine neige sur les talus, la jeune sève afflue aux bourgeons, aux pousses vertes ; d'âpres et saines senteurs parfument l'air, il fait bon, vivifiant sous bois. N'importe. La transfuge s'éloigne d'un pas allègre ; car le bonheur appelle plus doucement encore que le printemps.

. . . . . .

La maison joyeuse, dans la rue du village, a retrouvé des habitants. On y dort maintenant dans le lit aussi bien que dans le berceau de cotonnade. De jolies faïences, rouges, bleues, diaprées, refleurissent le vaisselier. Le coucou s'est envolé de chez le revendeur. Il chante de nouveau des heures paisibles, laborieuses, il annonce matin et soir la prière que le père fait humblement — oh ! bien humblement — avec sa femme et son enfant. Et la petite boutique s'est rouverte. Sur le rebord d'ardoises, devant les vitres en losanges, et sur la planche par derrière, sont étalés tous les genres de sabots.

Dans l'intérieur, sous un jour adouci, on aperçoit Simon creuser le hêtre, le peuplier, le noyer...

— Comme il a changé, Simon ! et tout d'un coup ! C'est à n'y pas croire. Car, il faut bien l'avouer, c'était un pas grand'chose. — Pour sûr. Et grâce à cet autre vaurien qui a quitté le pays depuis que Simon, dit-on, l'a chassé... Maintenant il n'y a pas d'homme plus rangé, plus travailleur. Aussi, faut voir comme il fait ses affaires ! — Heureusement pour lui, le garde avait mis de côté de bonnes petites économies. Il y paraît. Car, enfin, c'est le garde qui a prêté de quoi acheter et remeubler la maison et rouvrir la boutique.

— Dame ! après tout, il n'y a rien qui étonne à cela. C'est que Simon lui avait rendu un fier service, au garde. Sans lui, Antoine serait mort dans un coin du bois, tout seul, noyé dans son sang, fusillé comme un chien, on ne sait pas par qui. Dire que, jamais, on n'a pu découvrir l'assassin ! On croit pourtant bien que c'est un de ces bohémiens qui, pendant quinze jours, ont trainé le pays, avec des ours, vous vous rappelez, mère Jeanne...

Ce sont les vieilles femmes du bourg qui causent comme cela, quand elles vont s'asseoir trois ou quatre ensemble, pour respirer le frais pendant les soirs d'été, à l'abri du grand mur, tout jaune de giroflées.

MARTHE LACHÈSE.

Qu'il me soit permis d'en citer un, Louis Chevanne, actuellement capitaine retraité à Beurre, canton sud de Besançon.

Il était sergent, et dans une visite d'inspection du lieutenant général Semelé, celui-ci remarquant plusieurs de ces anciens braves à leurs chevrons, les fit sortir des rangs, et les proposa au général de division Béliard pour être promus sous-lieutenants. M. Chevanne était du nombre : il obtint la croix plus tard. Je m'abstiens de dire à quelle occasion ; on respectera ma réticence qui tient à la politique.

Les premiers jours, nous étions sur des superficies de chemin formés de branchages disposés en claies ; ces voies de communication sont les digues préservatrices des inondations. On était exposé sur ce genre de chaussée par des coups de vent à des périls imminents, à être précipités dans les eaux qui, dans le fond, d'une hauteur incommensurable, arrosent les prairies sur lesquelles étaient déployées ces belles toiles de Hollande si recherchées.

Après quelques jours de grandes fatigues, on arrive à Utrecht, ville célèbre par son traité sous Louis XIV. L'air y est sain et le sol fertile, surtout en tabac qu'on cultive bien.

Nous y tenions garnison depuis un mois, lorsqu'un jour longeant les remparts, je fis rencontre de celui du 67e que j'avais obligé à Znaïm, et qui plus tard m'avait rendu pareil service, *par pari refertur*. Il était de Montpellier (Hérault) et venait de toucher un mandat sur la poste ; il ne voulut pas me quitter sans s'être bien traités par un dîner.

De cette ville, on alla à Deventer. La rivière de l'Yssel qui coule à ses pieds était grossie, à tel point que le bâtiment que nous montions ne pouvait aborder ; un vent impétueux agitant les flots écumants présageait une tempête, et menaçait de nous faire sombrer sur les récifs. Il y avait presse de sortir du danger de chavirer, et personne n'osait l'affronter. Je me présente demandant un bon rameur, et avec lui je m'élance dans un canot ; nous sommes bientôt en ville d'où j'envoie du secours.

Comme j'avais en ce cas rempli les fonctions d'un fourrier, j'eus soin de me garder un bon logement. Je choisis de préférence le billet indiquant un capitaine de vaisseau chez qui je trouvai franchise, civilité, loyauté ; déjà sur le retour de l'âge, parlant correctement français, il m'offrit une pipe neuve, le thé, et on entama conversation.

Il avait fait des voyages au long cours, habité les colonies, Batavia, Sumatra, Bornéo, Java. De toute la journée il fumait sans cracher, et voulait m'initier dans son secret.

En continuant à marcher nous arrivons à Arnheim sur la rive droite du Rhin ; où l'on ne manqua pas de prendre un bain.

De ce beau site on découvrait les tours de la métropole d'Aix-la-Chapelle, chef lieu du département de la Roër renfermant le tombeau de Charlemagne. Profitant de la belle saison, nous allâmes en société à Wesel quatre lieues de là, où nous nous sommes bien divertis.

J'ai vu au pilori à Arnheim des femmes à moitié découvertes, fustigées par le bourreau ; il était temps de remplacer par des moyens plus en harmonie avec la civilisation, ces actes de la barbarie antique.

Puis de là, on se rendit à Wreden dans les états du prince de Salm-Salm où l'on resta assez longtemps.

Garoutte, Maurice et moi, étions logés dans un couvent où les frères venaient chaque soir causer avec nous pendant le souper, les jeunes parlaient bien français. Nous allions nous coucher dans une vieille chapelle ruinée.

Le corps de musique possédait deux nègres, Thomas et Joseph qui faisaient danser dans une grange. Dès que j'étais au lit je m'endormais, et les camarades, profitant de mon sommeil descendaient dans la rue par les crémeaux du mur latéral, pour se rendre au bal. Le lendemain au bureau, je les entendais chuchoter, sans rien comprendre de leur entretien ; ce qui m'intrigua pour le connaître, sûr du moyen que je devais envoyer. Comme de coutume, je sortis avec eux, et feignis de dormir ; à peine déshabillé, je les voyais se préparer. Dès qu'il furent dehors, je les suivis à la piste, et me trouvai aussitôt qu'eux ; mon intervention n'avait d'autre but que de leur démontrer que la dissimulation était déplacée.

On vint ensuite loger chez un prêtre bon vivant, car tous les jours après dîner, il nous accompagnait à la chasse du lapin de garenne dont la campagne aux environs était remplie.

De Wreden on partit pour Embden, grande et forte ville dans l'Ost-Frise, qui a un très bon port sur l'Ems, un chantier de construction et une fabrique de cordes à voiles.

C'est là que le colonel réprima une incivilité dans l'hôtel qu'il quitta aussitôt et y envoya Dubadier sergent avec ses sapeurs, à discrétion pour un mois.

L'arrivée subite d'un jeune Bisontin avec qui j'eus de suite lié amitié, en lui servant de cicerone, ayant ce que l'on appelle de la vaisselle de poche, et par conséquent disposé au plaisir, me fit rester trois jours sans paraître. Quand je me présentai, ma place était prise. M. Legay me dit bonnement que j'allait dans la 3e compagnie du 3e bataillon y faire le service — Je me tus, n'ayant aucune excuse valable à donner ; je me retirais et à peine sur le palier, il me rappelle pour me remettre 60 francs de gratification.

Je me rendis à mon logement pour faire mes adieux, et à l'embarcadère, où je trouvai sur le canal le bateau couvert prêt à partir pour Aurich. J'y étais parmi les passagers depuis quelques minutes, quand j'entendis prononcer mon nom très distinctement. M'étant détourné, et ne voyant personne autre que le soldat d'ordonnance, je lui demandai comment il me connaissait ; alors il se dit être de Chevenez, avoir été dans sa jeunesse bouvier chez M. Pierre Joseph L'hoste, notre voisin, il ne m'en fallut pas davantage pour le faire asseoir près de moi et le nourrir à discrétion.

J'étais attendu par le fourrier Bresse qui vint à ma rencontre, et avec qui je passai la soirée.

Le lendemain, je fus rendre visite à mon capitaine M. Maréchal qui me fit bon accueil, me présenta la pipe et le tabac devant un feu de cheminée, et en train de causer, me témoignant satisfaction de me voir. De là, je m'en allai à la caserne, les bourgeois étant affranchis du logement.

L'hiver approchait, et les provisions en tourbe étaient insuffisantes (c'est le seul combustible en usage) nous avisâmes un moyen sûr de s'en procurer.

Un soir par un épais brouillard, avec nos sacs de nuit nous partîmes pour l'une des propriétés de M. le comte de Schimmel penninck, (*) à une lieue à l'ouest, où nous en prîmes une grande quantité ; sitôt de retour, on en garnit les paillasses, on en plaça sous les lits, de sorte qu'on prévint la perquisition qui eut lieu sans aucun résultat

(A suivre.)

(*) Stathouder ou premier président, devenu sénateur en l'an VIII.

L'alimentation du cheval

Dans le plus grand nombre d'exploitations rurales, le cheval ne joue pas, à proprement parler, un rôle direct comme animal de rapport, puisque ses services sont plutôt mis en œuvre pour la réalisation de certains travaux de culture.

Il importe néanmoins de donner au cheval des soins d'entretien comme à tous les autres animaux, afin de le maintenir en parfait état de santé et obtenir de lui le maximum de travail qu'il peut fournir.

A ce point de vue, l'hygiène et l'alimentation surtout présentent une importance capitale.

Le foin constitue à peu près partout, le principal aliment du cheval. Dans les fermes où la production le permet, on porte au marché tout ce que l'on destine à la vente, trop souvent le foin de bonne qualité, réservant pour les besoins de la ferme la partie avariée qui a perdu toute valeur marchande.

Cette manière de procéder est parfaitement logique ; mais la plupart de nos cultivateurs n'apportent pas assez d'attention à la distribution du foin qui a subi une altération quelconque, et ne se rendent pas suffisamment compte de la nature de l'altération et des conséquences que peut produire la consommation d'un aliment défectueux.

Les foins lavés par les pluies, ceux brûlés par une trop longue exposition au soleil, ceux trop vieux ont bien perdu leur arôme et une partie de leurs qualités nutritives, mais peuvent être distribués sans inconvénient s'ils ne laissent pas dégager une odeur fétide dénotant leur décomposition et s'ils sont exempts de poussières. On les arrose au préalable avec de l'eau salée ou une dissolution de mélasse puis on les mélange, si possible, avec un peu de foin de bonne qualité ou des tubercules coupés.

Les foins vasés, récoltés après des innondations ne doivent même pas être employés comme litière sans avoir été soigneusement secoués et ventilés par leur passage à une machine à battre.

La luzerne et le sainfoin ont une valeur nutritive plus élevée que le foin de prairie naturelle. On réserve généralement au cheval la première coupe qui est plus tendre.

L'avoine est sans contredit l'aliment le plus recherché du cheval. Elle renferme un principe stimulant l'*avenine* qui est un excitant du système nerveux. Sa proportion, plus élevée dans les avoines noires que dans les avoines grises, est très faible dans les avoines blanches.

Du fait de cette propriété particulière, l'avoine ne peut pas être remplacée par un autre aliment dans la ration du cheval. On la réserve plus spécialement à ceux qui sont astreints à un travail fatigant ou à un service aux allures vives. A part cela, il est possible d'économiser la ration d'avoine en faisant tremper celle-ci dans de l'eau avant de la distribuer ou en la soumettant préalablement à un concassage. La mastication des grains ainsi préparés est plus complète, et facilite aussi l'attaque des sucs digestifs. On opère de cette façon surtout pour les vieux chevaux, dont la dentition est insuffisante pour écraser les grains. Nous ne conseillons pas la cuisson de l'avoine dans l'eau, parce que cette opération détruit le principe excitant dont nous avons parlé et enlève à l'avoine une de ses qualités essentielles.

Par sa composition et son degré de digestibilité, l'orge est le succédané de l'avoine en tant qu'aliment. Dans certaines régions du midi de l'Espagne et de l'Italie elle est régulièrement distribuée aux chevaux, soit pour compléter la ration d'avoine, soit intercalée entre deux rations d'avoine.

Des expériences comparatives faites sur deux lots de quinze chevaux chacun ; le premier recevant journellement 9 kilos d'avoine, et le second un mélange de 5 kilos d'avoine et 4 kilos d'orge, ont démontré que cette dernière ration